

INFORMATION EAUX

Inscrivez-vous aux prochaines
"Journées de l'OIEau" 2013 :
www.oieau.fr/cnfine

N° 607
avril
mai
juin
2013

La synthèse de l'OIEau :

Les conséquences hydrologiques et hydrogéologiques
de l'exploitation des gaz de schiste

ROBAN - ROBVQ :

Enjeux de la gestion de l'eau au Québec

OMS :

2,4 milliards d'êtres humains
sans accès à l'assainissement de base

Coopération Suisse :

200 millions de Francs pour le secteur de l'eau

OCDE :

Une Initiative sur la gouvernance de l'eau

Union Européenne :

- Partage d'information avec les Pays partenaires
- Qualité des eaux de baignade
- Environnement et santé

Nouvelles des Agences de l'Eau :

- Recensement des études Inter-Agences

Comité National de l'Eau :

Des services d'eau et d'assainissement durables

SIAAP :

Vision de l'assainissement francilien

OIEau :

- Un nouveau Directeur au CNFME
- Ma Cons'eau sur votre I-Pad



Office
International
de l'Eau

Prochaine AG Mondiale du RIOB

Fortaleza-Ceará - Brésil
12 - 16 août 2013

Inscrivez-vous :

www.riob.org



Librairie :

- L'air et l'eau
- De l'eau pour tous !
- Les rivières de Cassis
- Tout savoir sur l'eau du robinet

LES CONSÉQUENCES HYDROLOGIQUES ET HYDROGÉOLOGIQUES DE L'EXPLOITATION DES GAZ DE SCHISTE

Les gaz de schiste représentent une ressource d'hydrocarbure, devenue récemment accessible à l'exploitation grâce au développement technologique, dans un contexte de crise énergétique.

Du fait de sa répartition mondiale, certains pays la considèrent comme une alternative aux hydrocarbures conventionnels (pétrole, gaz naturel), à même de leur garantir une sécurité énergétique et apte à modifier la géopolitique énergétique.

A l'heure actuelle, les Etats-Unis sont le seul pays exploitant cette ressource, mais d'autres s'y intéressent, y voyant l'assurance d'une indépendance énergétique. C'est notamment le cas de la France qui posséderait dans ses sous-sols le deuxième plus important gisement européen.

Les techniques d'exploitation actuellement utilisées, le forage horizontal et la fracturation hydraulique, ont des conséquences sur la ressource en eau.

Un prélèvement accru

Aux Etats-Unis, les volumes d'eau requis pour le forage et la fracturation hydraulique, généralement compris entre 10.000 et 20.000 m³/puits, sont habituellement prélevés dans les nappes et cours d'eau. Ce prélèvement s'ajoutant à ceux pré-existants, il peut mener à un conflit d'usages, notamment dans des régions en stress hydrique.

La densité des puits, qui peut être de six par kilomètre carré, concentre ces prélèvements dans l'espace et peut entraîner, comme cela a été observé aux Etats-Unis, une baisse marquée du niveau des nappes, ainsi qu'une modification du régime hydrologique des cours d'eau.

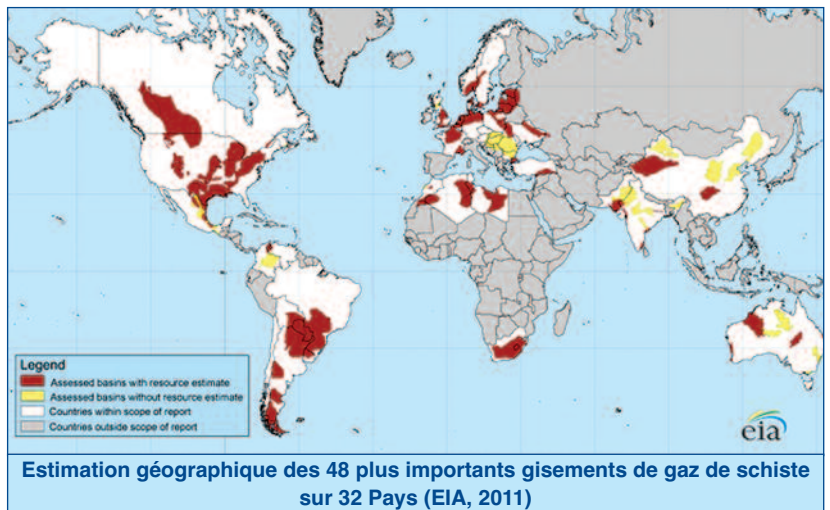
Une pollution multiforme

Les caractéristiques chimiques des fluides utilisés pour la fracturation hydraulique sont très mal connues du fait du secret industriel qui entoure ces produits. Des études en décrivent cependant partiellement la composition et montrent l'usage d'une grande variété de produits chimiques dont beaucoup sont nocifs, tels que le benzène et le plomb. Dès lors, l'environnement d'une manière générale, et la ressource en eau en particulier, sont exposés à un risque de pollution.

A ces polluants artificiels s'ajoute une contamination des fluides au contact des formations rencontrées. Ces éléments polluants d'origine géologique sont généralement constitués de matière organique (hydrocarbures) et inorganique (métaux, métalloïdes), de sels et éventuellement de radionucléides (uranium, thorium, radium). Cette charge supplémentaire accompagne les 20 à 80 % du fluide injecté récupérés à la surface après la fracturation.

La contamination de la ressource en eau est donc possible via plusieurs voies de transferts :

- depuis la surface, où les fluides sont manipulés et les effluents de soutirage stockés et traités ;
- depuis la couche exploitée où ils sont susceptibles de s'infiltrer par les fractures naturelles ou créées ;
- depuis le puits d'exploitation qui fait jusqu'à cinq kilomètres de linéaire.



Aux Etats-Unis, un grand nombre d'incidents a pu être observé, allant du déversement des effluents de soutirage en surface à l'explosion d'habitations du fait de la contamination des nappes servant à l'alimentation en eau potable par des gaz inflammables, dont le méthane.

Des cours d'eau ont également été pollués suite au rejet d'eau traitée par des stations d'épuration inadaptées pour le traitement des effluents de soutirage.

Deux séismes (de magnitude 1,5 et 2,3 sur l'échelle de Richter) ont été attribués en Grande-Bretagne à une série de fracturations hydrauliques expérimentales.

Une analyse au cas par cas

Les conséquences de l'exploitation des gaz de schiste sur la ressource en eau pourraient être limitées par une pratique précautionneuse, répondant aux règles de l'art et soumise à un contrôle strict par l'autorité publique.

Mais il est également important de tenir compte du contexte géologique et hydrogéologique qui n'est pas forcément adapté à une telle activité. C'est notamment le cas en ce qui concerne les gisements situés dans le Sud-Est de la France. Cette région est en effet caractérisée par un important réseau karstique, dont les nappes qu'il contient assurent la majorité des besoins en eau potable locaux.

Enfin, le taux de déclin de la productivité des puits est si important que ceux-ci nécessitent d'être renouvelés régulièrement pour assurer une production au moins constante de la ressource.

Ceci pose la question de l'adéquation de l'exploitation des gaz de schiste avec les politiques actuelles de développement durable.

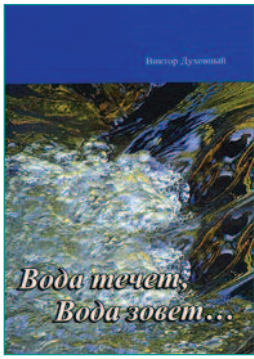
Ces extraits proviennent d'une synthèse de Simon Grossiord, étudiant à l'ENGREF : "Les conséquences hydrologiques et hydrogéologiques de l'exploitation des gaz de schiste".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eadoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

www.oieau.org/documentation

ASIE CENTRALE : LA GIRE PORTE SES FRUITS



Depuis 1992, les 5 pays (Kyrgyzstan, Kazakhstan, Turkménistan, Tadjikistan, Ouzbékistan) qui se partagent les bassins des deux principaux fleuves d'Asie Centrale (Amudarya et Syrdarya) et les rives de la mer d'Aral, se sont rassemblé au sein de l'ICWC (Interstate Commission for Water Coordination of Central Asia) et ont entamé des discussions pour assurer un usage rationnel et équitable des ressources en eau dans la région.

Depuis 2010, l'ICWC assure le secrétariat technique du Réseau des Organismes de Bassin de l'Europe de l'Est, du Caucase et de l'Asie Centrale (EECCA-NBO).

Le professeur Victor A. Dukhovny, Directeur du Centre d'Information Scientifique de l'ICWC, (SIC ICWC), vient de publier un ouvrage qui fait le bilan des actions engagées et des résultats obtenus en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans la région.

A Douchanbé (Tadjikistan), les 20 et 21 août 2013, se tiendra une Conférence internationale de haut niveau sur la coopération dans le domaine de l'eau.

Son objectif principal sera le développement et le renforcement du dialogue et des partenariats ainsi que l'élaboration de recommandations sur la mise en œuvre des approches et des mécanismes efficaces pour résoudre les problèmes de l'eau dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers.

Renseignements sur : www.hlicwc.org



**INTERSTATE COMMISSION
FOR WATER COORDINATION OF CENTRAL ASIA**
11, Karasu-4 - TACHKENT, 100 187
République d'Ouzbékistan
www.icwc-aral.uz

QUATRE ENJEUX MAJEURS DE LA GESTION DE L'EAU AU QUÉBEC



Du 27 au 29 mai dernier, s'est déroulé le 2nd Rendez-vous sur l'eau, organisé conjointement par le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ) et le Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN).

Ce rendez-vous a permis de réunir 170 partenaires impliqués pour une gestion intégrée de l'eau au Québec et d'amorcer des échanges autour de sujets d'actualité en matière d'eau.

Les partenaires du ROBVQ et du ROBAN ont animé des sessions de travail sur les quatre enjeux prioritaires au Québec : conservation et mise en valeur des milieux humides, protection des sources d'eau potable, participation des Premières Nations à la gestion intégrée de l'eau et aménagement du territoire et de la sécurité face aux inondations.

Le ROBVQ a signé une entente avec "Canards Illimités Canada", association impliquée dans la conservation des milieux humides, qui permettra aux deux Organisations d'allier leurs forces dans la conservation et la gestion des milieux humides du Québec. Grâce à cette collaboration, les OBV pourront entre autres améliorer leurs connaissances des milieux humides et mieux intégrer les enjeux les concernant dans les Plans Directeurs de l'Eau (PDE).

Le ROBVQ a aussi procédé à la signature d'un nouveau partenariat avec l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB), qui vise à officialiser l'échange d'expériences entre les Organismes de Bassins Versants québécois et les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin français (EPTB).



ROBVQ
870 Avenue de Salaberry - Bureau 106
QUÉBEC (Québec) G1R 2T9
Tél. : (418) 800-1144 - Fax : (418) 780-6666
www.robvq.qc.ca



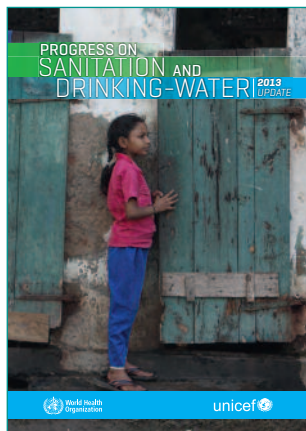
PARTICIPEZ À LA 9^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MONDIALE DU RIOB À FORTALEZA (BRÉSIL) DU 12 AU 16 AOÛT 2013 !

A l'invitation du REBOB (Rede Brasil de Organismos de Bacias) et de l'Agence Nationale de l'Eau (ANA), c'est Fortaleza, au Brésil, qui accueillera la prochaine AG Mondiale du RIOB du 12 au 16 août 2013.

Cinq tables rondes seront organisées à cette occasion sur les thèmes prioritaires concourant à améliorer la gestion par bassin pour faire face aux grands défis mondiaux : "Les cadres institutionnels d'intervention des Organismes de Bassin" ; "L'adaptation aux effets du changement climatique et la prévention des phénomènes extrêmes d'inondations et de sécheresses" ; "La participation des pouvoirs locaux, des usagers de l'eau et du public, rôle des Comités de Bassin" ; "La gestion des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers" ; "Le financement de la gestion de l'eau et des organismes de bassin".

Les inscriptions sont déjà ouvertes sur :
<http://inscription-ag-riob-2013.riob.org>

OMS : EN 2015, 2,4 MILLIARDS DE PERSONNES N'AURONT PAS ACCÈS À UN ASSAINISSEMENT AMÉLIORÉ



En 2015, un tiers de la population mondiale n'aura toujours pas accès à des services d'assainissement amélioré, d'après un récent rapport commun OMS-UNICEF.

La cible de l'Objectif n°7 du Millénaire pour le Développement (diviser par deux le pourcentage de la population qui n'avait pas accès à des services d'assainissement en 1990) ne sera pas atteinte.

Selon les données recueillies en 2011 :

- Près de deux tiers de la population mondiale (64 %) avaient accès à des installations sanitaires améliorées.
- Quelque 2,5 milliards d'êtres humains n'avaient pas accès à des installations sanitaires améliorées ; 761 millions d'entre eux utilisaient des installations communes ou publiques et 693 millions des installations qui ne répondaient pas aux normes d'hygiène minimum.
- En 2011, un milliard de personnes déféquaient encore à l'air libre et 90 % des défécations à l'air libre ont lieu dans les zones rurales.

- Fin 2011, 89 % de la population mondiale utilisait une source d'eau améliorée et 55 % avaient de l'eau courante chez eux. Cela laisse quelque 768 millions d'individus sans source améliorée d'eau, dont 185 millions comptent sur les eaux de surface pour leurs besoins quotidiens. Mais plus de la moitié de la population mondiale n'a toujours pas accès à de l'eau vraiment potable.
- Il existe toujours des disparités frappantes entre ceux qui vivent en zone rurale et ceux qui habitent les villes. Les citadins comptent pour trois-quarts des individus qui ont accès à l'eau courante chez eux. Les communautés rurales abritent 83 % de la population mondiale n'ayant pas accès à une source améliorée d'eau potable et 71 % des personnes qui vivent sans assainissement.

Alors que la cible OMD relative à l'eau potable avait été atteinte et même dépassée en 2010, les problèmes rencontrés pour améliorer l'assainissement et toucher ceux qui en ont besoin ont incité les Nations Unies à lancer un appel à l'action pour accélérer les progrès.



Organisation mondiale de la Santé

OMS

Avenue Appia 20 - 1211 Genève 27 - Suisse

Té. : + 41 22 791 21 11 - Fax : + 41 22 791 31 11

www.who.int

GWP : PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR EAU APRÈS 2015



La Conférence des Nations-Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro en 2012, a enclenché un important processus de concertation autour des enjeux de développement du secteur de l'eau après 2015.

L'ONU s'est associée au Partenariat Mondial de l'Eau (GWP), qui dispose d'un réseau de partenaires nationaux, afin d'avoir une bonne connaissance des besoins effectifs et des priorités

d'un certain nombre de pays en termes de perspectives de valorisation des ressources en eau et de développement durable après 2015.

Une série de 22 consultations nationales a eu lieu de février à mai 2013. Plus de 1.000 acteurs de l'eau, du secteur privé, du milieu universitaire et la société civile ont ainsi été consultés. Un souci important a été d'inclure des représentants d'autres secteurs que l'eau, mais qui sont tributaires.

Chaque consultation nationale a permis de recueillir les projections d'utilisation des ressources en eau par différentes branches d'activités après 2015 et la production d'eau usée associée, les principales contraintes prévisibles ainsi que les mesures d'atténuation à mettre en place.

Dans chaque pays consulté, l'eau est partout reconnue comme un facteur essentiel pour le développement national, notamment pour produire nourriture et énergie.

Les résultats de ces 22 enquêtes, avec les priorités en matière de gestion des ressources et de leur qualité, l'approvisionnement en eau et l'assainissement sont disponibles sur le site du GWP.



Global Water Partnership

GWP

Drottninggatan 33 - SE-111 51 STOCKHOLM - Suède

Tél. : +46 8 522 126 30 - Fax : +46-8 522 126 31

www.gwp.org

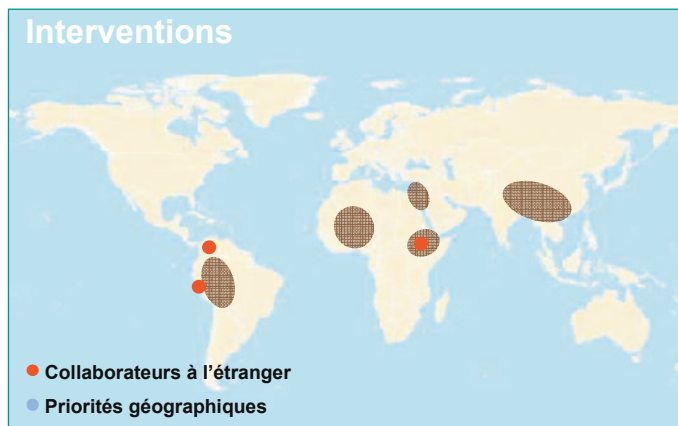
LA SUISSE S'IMPLIQUE FACE À LA CRISE ANNONCÉE DE L'EAU DOUCE

Au vu de l'abondance des ressources hydriques de la Suisse et de sa gestion de l'eau responsable, il serait tentant de penser que ce pays est épargné par les défis mondiaux liés à l'eau douce.

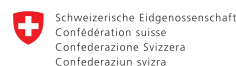
La Suisse engage chaque année près de 200 millions de francs suisses via la DDC (Direction du Développement et de la Coopération) et le SECO (Secrétariat d'Etat à l'Economie) pour le domaine de l'eau au niveau international.

Ces programmes répondent à des défis globaux majeurs liés à la gestion des ressources en eau, concernant notamment l'accès à l'eau potable et l'assainissement, l'eau dans l'agriculture et l'industrie. Avec une claire focalisation sur les inégalités et la pauvreté, les initiatives en place contribuent à la réduction des risques globaux en :

- influençant le dialogue politique mondial sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ainsi que la stratégie et les objectifs post-2015, pour garantir un accès équitable à l'eau, la pérennité des services environnementaux, réduire les conflits liés à l'eau et promouvoir la mise en action du droit de l'homme à l'accès à l'eau potable et l'assainissement et atténuer l'inégalité entre hommes et femmes ;
- favorisant la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, l'hygiène et de la sécurité alimentaire de l'agriculture familiale ;
- Positionnant les acteurs suisses du domaine de l'eau pour répondre aux grands défis globaux et défendre des points de vue communs et influencer le débat mondial.



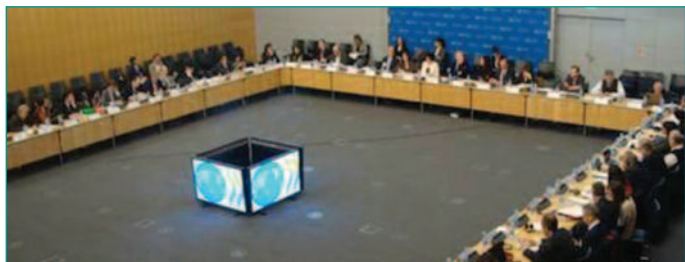
Le programme d'Initiatives Eau compte 46 projets et initiatives sur le terrain, menés aussi bien dans le cadre bilatéral que multilatéral. La plupart de ces activités englobent des aspects novateurs et font effets de levier pour un impact à grand échelle.



PROGRAMME GLOBAL INITIATIVES EAU

Direction du développement et de la coopération - DDC
Freiburgstrasse 130 - 3003 BERNE - Suisse
Tél. : +41 (0)31 325 04 06 - Fax : +41 (0)31 324 04 72
www.deza.admin.ch

PREMIÈRE RÉUNION DE L'INITIATIVE DE L'OCDE SUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU



La 1^{ère} réunion de l'Initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau, s'est tenue au siège de l'OCDE, à Paris, les 27 et 28 mars 2013. La réunion a rassemblé 75 Délégués : représentants de Gouvernements nationaux, d'Autorités régionales, locales et de bassin, du secteur privé, d'ONG, des prestataires de services, de régulateurs, d'organisations internationales, de bailleurs de fonds, d'experts indépendants. Au total, 25 pays étaient représentés.

L'Initiative est développée en partenariat avec différentes institutions (Suez Environnement, ASTEE, Réseau International des Organismes de Bassin, Office International de l'Eau, UNESCO, Water Integrity Network, Stockholm International Water Institute et Transparency International).

Un Groupe Central regroupe 90 Délégués de 25 pays et les fers de lance de la gouvernance de l'eau dans différentes régions (Moyen Orient/Afrique du Nord, Amériques, Afrique, Asie, Europe) ainsi que l'OCDE et les réseaux des partenaires.

Un Président sera nommé d'ici à la 2^{nde} réunion de l'Initiative, les 5 et 6 novembre 2013, à Paris.

Plusieurs institutions ont insisté sur le manque d'information sur des cas d'étude pertinents, des bonnes pratiques et l'expertise, qui freine souvent les décideurs dans le secteur de l'eau et empêche la mise en œuvre effective des politiques adaptées.

Les Délégués ont également mentionné le besoin de partager la connaissance, encourager l'apprentissage par les pairs (peer-learning) et permettre le benchmarking. Ils ont également noté la pertinence de lier l'Initiative avec les réseaux partenaires tels que RIOB, AMCOW, ADB, GWP, WBCSD, et les taskforces des Nations Unies.

Compte-tenu que l'eau est une problématique transversale, l'importance d'impliquer des acteurs extérieurs à la communauté de l'eau a été rappelée. L'Initiative doit tendre la main à un public plus large de représentants du secteur énergétique, de Parlementaires et Elus, des médias, d'associations de consommateurs, de syndicats, et du secteur privé (compagnies agro-alimentaires, entreprises de loisirs) et de la société civile au sens large, etc.



OCDE

2, rue André Pascal - 75775 PARIS Cedex 16
Tél. : 01 45 24 82 00 - Fax : 01 45 24 85 00
www.oecd.org



EAUX DE BAINNAGE : UNE QUALITÉ EN CONSTANTE AMÉLIORATION



L'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) établit chaque année une synthèse des données relatives aux eaux de baignade collectées par les autorités locales sur plus de 22.000 sites dans les 27 Etats-Membres de l'Union européenne, en Croatie et en Suisse, et des niveaux de mesure des bactéries provenant des eaux usées et du bétail.

Plus de deux tiers des sites sont des plages côtières, les autres des rivières et des lacs.

En 2012, 94 % des sites de baignade de l'UE sont conformes aux normes minimales de qualité de l'eau.

La qualité de l'eau est excellente sur 78 % des sites et, par comparaison avec le rapport de l'année dernière, près de 2 % de sites supplémentaires respectent les normes minimales. De manière générale, les sites de baignade côtiers sont bien classés, puisque plus de 95 % des sites de l'UE remplissent les conditions minimales requises et que 81 % d'entre eux ont été classés comme excellents. Pour leur part, 91 % des eaux de baignade dans les lacs et les rivières dépassent le seuil minimal et 72 % de ces sites ont des eaux d'excellente qualité.

Les eaux de baignade européennes doivent respecter les normes établies par la Directive sur les eaux de baignade de 2006, qui a mis à jour et simplifié la législation antérieure.

Les Etats-Membres de l'UE sont tenus de la mettre en œuvre d'ici décembre 2014.

VERS UN SYSTÈME DE PARTAGE D'INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT DANS LE VOISINAGE EUROPÉEN



Le projet d'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat pour un Système de partage d'informations sur l'environnement (IEVP-SEIS) a été lancé pour promouvoir la protection de l'environnement dans la région du voisinage européen.

Il concerne des partenaires du Sud (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Autorité Palestinienne, Syrie et

Tunisie), des partenaires de l'Est (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine), ainsi que la Fédération de Russie.

Le projet doit permettre de renforcer les capacités des autorités compétentes dans les domaines de la coopération, du travail en réseau, de la surveillance continue, de la

gestion des données, de l'évaluation et de l'utilisation d'indicateurs pour produire des rapports sur l'état de l'environnement.

Les thèmes prioritaires définis au cours de la première réunion de consultation avec les pays sont :

- pour l'Est et la Fédération de Russie : les ressources en eau, en particulier l'eau douce, du point de vue qualitatifs et quantitatifs (avec la mer Noire comme priorité pour les eaux marines), les déchets urbains/ordures ménagères, ainsi que les émissions atmosphériques, les changements climatiques, et par la suite la qualité de l'air ;
- pour le Sud : les eaux usées urbaines, les déchets urbains, les émissions industrielles, ainsi que les eaux douces et eaux marines, qui seront abordées sous leurs aspects qualitatifs et quantitatifs.

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ : BILAN DANS LES PAYS DE L'UE

La santé humaine et le bien-être sont intimement liés à la qualité de l'environnement et la Commission Européenne en a fait une priorité de son 7^{ème} programme d'action pour l'environnement. Un rapport, produit conjointement par l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) et le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne (JRC), passe en revue un certain nombre de questions environnementales ayant une influence directe sur la santé.

Pour l'eau, le bilan dressé est globalement positif, mais le rapport rappelle les menaces potentielles :

- Grâce à des systèmes de traitement de l'eau efficaces, les foyers de maladies hydriques sont rares et souvent associés à l'approvisionnement en eau potable à petite échelle, notamment dans les zones rurales.
- Les progrès dans la collecte et le traitement des eaux usées dans l'UE depuis les années 1990 ont considérablement amélioré la qualité des eaux de surface, mais certains polluants, dont les pesticides, les produits pharmaceutiques et les produits cosmétiques ne sont pas totalement éliminés. Sont particulièrement

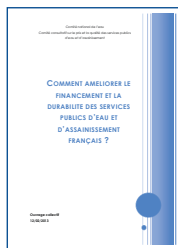
préoccupants les perturbateurs endocriniens qui peuvent avoir des effets néfastes à très faible concentrations sur les organismes aquatiques.

- Le changement climatique devrait augmenter les pénuries régionales d'eau, et entraîner une réduction de la capacité de dilution des contaminants, conduisant à des concentrations élevées en substances dangereuses.

L'une des pierres angulaires d'une politique de santé publique consiste donc à maintenir un accès à une eau de bonne qualité pour la consommation, les loisirs et la production de nourriture.



COMITÉ NATIONAL DE L'EAU : POUR DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DURABLES



A la demande du Comité National de l'Eau de dresser un état des lieux des enjeux auxquels sont actuellement confrontés les Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SPEA) en France métropolitaine, ainsi que des pistes de solutions à apporter, un groupe de travail du Comité Consultatif sur le Prix et la Qualité des SPEA vient d'apporter une réflexion sur la durabilité de ces services, au regard des enjeux et contraintes actuelles : besoins en renouvellement des réseaux, impacts du changement climatique ou encore nécessaire solidarité entre les différents usages.

Ce rapport s'appuie sur les expertises des différents acteurs de l'eau (élus locaux, représentants de collectivités locales et de services d'eau, juristes, chercheurs, bureaux d'études, membres de Comités de Bassins, représentants des Agences de l'Eau et de Chambres d'Agriculture, Conseillers d'Etat et Cour des Comptes, Ministère de l'Environnement, etc.).

Il s'efforce, après avoir dressé un état des lieux, de formuler des recommandations pour répondre au mieux à cette question : qu'est-ce qu'un service durable ? Et que doit financer l'usager des Services Publics d'Eau et d'Assainissement, et notamment au travers des redevances des Agences de l'Eau ?

Suppression des obstacles à l'écoulement, prévention des inondations, entretien des berges et des zones humides, gestion des eaux pluviales ... : tout ceci est, ou sera, financé par des redevances, assises sur les volumes d'eau potable utilisés par les consommateurs, dont on sait qu'elles peuvent représenter jusqu'à 1/3 de la facture d'eau. Pour le groupe de travail, cette alchimie a fonctionné jusqu'à ce jour mais il est temps d'apporter des réponses sérieuses sur l'avenir d'un système dont les limites sont certainement atteintes. Il paraît essentiel de favoriser une gestion globale de l'eau en regroupant par exemple les services de petites collectivités pour permettre des économies, mais aussi en ne dissociant pas les différentes parties du cycle de l'eau.

POUR SUIVRE LA MISE EN CONFORMITÉ DES STATIONS D'ÉPURATION

Pour Delphine Batho, il s'agit de respecter au plus vite les engagements de mise en conformité des stations d'épuration avec la réglementation européenne, en particulier dans le cadre de deux procédures contentieuses "eaux résiduaires urbaines" :

Une première procédure concerne les agglomérations de plus de 15.000 habitants dont les systèmes d'épuration sont non conformes : Bastia, Ajaccio, Saint-Claude en Guadeloupe, Cayenne et Saint-Denis de la Réunion, dont les travaux devraient se terminer au plus tard fin 2013.

Une seconde procédure concerne les autres agglomérations de plus de 2.000 habitants, où une quarantaine de stations restent non conformes. 20 stations avaient commencé les travaux en mars 2013.

La Ministre a demandé aux Préfets et aux Agences de l'Eau de continuer à appliquer avec toute la rigueur nécessaire les instructions de mise en conformité des systèmes d'assainis-

sement par temps sec et par temps de pluie et de suivre tout particulièrement les stations d'épuration dont les travaux n'avaient toujours pas démarré au 1^{er} janvier 2013.

Au niveau national, un tableau de bord, reprenant l'ensemble des stations concernées, a été mis en place pour un suivi prioritaire. Les données concernant la situation des stations de traitement des eaux usées et les autres tableaux de bord sont disponibles sur le portail d'information sur l'assainissement communal.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET DE L'ÉNERGIE**

Grande Arche - Tour Pascal A et B
92055 LA DÉFENSE Cedex
Tél : 01 40 81 21 22
www.ecologie.gouv.fr



VERS UNE VISION GLOBALE DE L'ASSAINISSEMENT FRANCILIEN : LE SIAAP LIVRE SES RÉFLEXIONS



Le SIAAP a participé à la Conférence métropolitaine de l'eau et de l'assainissement, organisée le 2 avril à Paris, au cours de laquelle ont été abordées les questions suivantes : comment répondre aux grands enjeux de l'eau dans la métropole (préservation des ressources en eau, gestion des risques...) ? Quelles places pour les eaux dans la ville ? Comment garantir

un accès équitable à l'eau dans la métropole (financement des services et enjeux sociaux) ? Le débat et la réflexion se poursuivent et le SIAAP entend y contribuer à travers le groupe de travail mis en place et auquel il participe.

A l'occasion de cette Conférence métropolitaine, le SIAAP a rendu publique sa nouvelle édition "L'assainissement, un enjeu pour l'agglomération parisienne".

Aujourd'hui de nouveaux enjeux se posent pour le futur de l'eau et de l'assainissement sur le territoire francilien : financement du grand cycle de l'eau, vision d'une métropole solidaire qui concrétise l'accès et le droit à l'eau et à l'assainissement, réussite des défis pour le développement durable et la préservation de la ressource.

Avec ce livret, le SIAAP donne sa vision et ses réflexions sur l'avenir de l'assainissement de l'agglomération parisienne.

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT

SIAAP

DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

SIAAP

2 rue Jules César 75589 PARIS Cedex 12
Tél. : 01 44 75 44 18 - Fax : 01 44 75 44 14
www.siaap.fr

MÉDIATION DE L'EAU : 22,5 % DE SOLLICITATIONS EN PLUS EN 2012



Le Médiateur de l'eau traite les litiges opposant les services d'eau à leurs abonnés.

En 2012, il a reçu 1.058 sollicitations, ce qui représente une augmentation de 22,5 % par rapport à 2011.

Cet accroissement d'activité a été facilité par l'ouverture de la saisine en ligne sur Internet, qui permet au consommateur de bénéficier d'un accès simplifié et d'une procédure mieux définie.

Le principal motif de litige demeure la contestation de facture due à une surconsommation. 79 % des propositions de règlement amiable ont été acceptées par les deux parties.

Ces résultats confirment l'utilité du Médiateur de l'eau et montrent que celui-ci répond à un vrai besoin de reconnaissance, d'écoute et de pédagogie.

En mars 2012, la Médiation de l'eau a été référencée par la Commission de la Médiation de la Consommation (CMC), qui fixe les principes à respecter par les médiateurs en matière de règlement amiable des litiges de consommation. Ce référencement renforce la confiance du consommateur, atteste le sérieux de la médiation et garantit des délais de traitement rapides.

MÉDIATION DE L'EAU
BP 40 463 - 75366 PARIS Cedex 08
www.mediation-eau.fr



CIEAU : 78 % DES FRANÇAIS ONT CONFIANCE EN L'EAU DU ROBINET



L'édition 2012 du baromètre TNS SOFRES-CIEAU, consacré chaque année aux perceptions des Français sur l'eau, fait apparaître un très bon niveau d'appréciation de l'eau du robinet comme de son service : 80 % déclarent boire de l'eau du robinet, et 78 % ont confiance en l'eau distribuée. Les motifs d'insatisfaction demeurent liés au goût et au calcaire.

Le contexte économique général, marqué par les tensions sur le pouvoir d'achat, peut néanmoins se ressentir dans certaines réponses, concernant par exemple la consommation maîtrisée de l'eau ou son prix.

Les Français affichent aussi un certain scepticisme quant à l'avenir des ressources en eau, avec la crainte, à échéance de plus de 20 ans, de manquer d'eau, et d'une dégradation de la qualité des nappes souterraines et des rivières.

La majorité (90 %) estime que l'eau est une ressource limitée dans le monde. Ils sont moins enclins (71 %) à le déclarer pour la France. Ils sont surtout plus nombreux (57 % +9 vs 2011) à craindre de manquer d'eau dans l'avenir. Cette crainte s'exprime surtout à échéance de plus de 20 ans. Dans le même ordre d'idées, ils pensent que la qualité de l'eau des nappes souterraines et des rivières va se dégrader (52 %), en France, dans l'avenir.

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EAU
5, Rue Royale - 75008 PARIS
Tél.: 01 42 56 20 00
www.cieau.com



ILE DE FRANCE - L'AQUEDUC MÉDICIS A 400 ANS

Le 17 juillet 1613, le roi Louis XIII en compagnie de sa mère, la régente Marie de Médicis et de la cour, pose la première pierre du regard de Rungis où convergeaient de nombreuses sources présentes dans les environs.



L'aqueduc qui sera construit entre ce regard n° I et la maison du Fontainier, regard n° XXVII, conduira les eaux de Rungis à Paris.

Afin de célébrer cet événement et de faire connaître aux Franciliens l'histoire de ce monument encore méconnu, le groupement associatif MÉDI8 organise différentes manifestations jusqu'à décembre 2013.

Des visites extérieures et intérieures de l'ouvrage, une exposition itinérante et également d'autres manifestations plus originales, comme des pique-niques et des rallyes pédestres, permettront à tous d'apprécier ce long monument historique dans toutes ses dimensions.

MÉDI8
44-46 rue François Miron - 75004 PARIS
Tél : 01 48 87 74 71
<http://400ansaqueducmedicis.org>

DE RUNGIS À PARIS
400ans
AQUEDUC MÉDICIS

ADOUR-GARONNE



AVEC UNE CARTE DE PÊCHE, ON PROTÈGE LES RIVIÈRES



Le Bassin Adour-Garonne est le seul bassin où les 18 Fédérations Départementales des Associations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) sont regroupées au sein de l'Union des Fédérations de Pêche du Bassin Adour-Garonne (UFPBAG).

En poursuivant sur la période 2013-2018 le partenariat engagé

en 2007 entre l'Agence et l'UFPBAG, les partenaires ambitionnent de protéger et de mettre en valeur les milieux aquatiques, ce qui se traduit par la mise en œuvre d'actions communes autour d'objectifs opérationnels :

- structurer et animer le réseau des FDAAPPMA, les informer et les sensibiliser pour mieux prendre en compte des enjeux sur l'eau, les milieux aquatiques et leur biodiversité,
- valoriser leurs actions techniques et favoriser la mutualisation des moyens,

- favoriser la mise en œuvre d'une stratégie de communication de bassin en aidant les FDAAPPMA dans leurs missions de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques et de sensibilisation des riverains des cours d'eau et/ou de syndicats de rivière bénéficiant de travaux d'intérêt général liés aux textes réglementaires sur les missions des FDAAPPMA,
- participer à l'organisation des projets de formation à destination des élus et collaborateurs des FDAAPPMA.

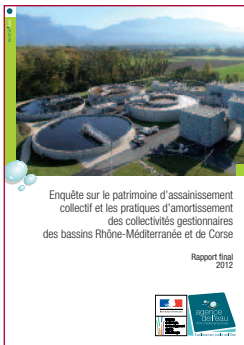
En plus de ce contrat avec l'UFPBAG, l'Agence signera en même temps un contrat avec chacune des 18 Fédérations du bassin pour les accompagner dans leurs missions générales et les aider financièrement dans leurs opérations de restauration écologique de milieux aquatiques, notamment les projets de restauration de la continuité écologique des cours d'eau.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



UNE VRAIE GESTION DURABLE POUR LE PATRIMOINE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT EST NÉCESSAIRE



Une étude de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse sur les pratiques d'amortissement des collectivités montre que seul un quart des services d'assainissement a de bonnes pratiques en matière d'amortissement et provisionne le renouvellement, alors que cela constitue une mécanique comptable indispensable à une gestion durable du patrimoine.

Devant l'ampleur des sommes à investir (le Ministère de l'Ecologie estime à près d'1,5 milliard d'Euros par an, dont 350 millions en Rhône-Méditerranée, les travaux nécessaires à l'atteinte des rendements exigés par la loi pour les seuls

réseaux d'eau potable), les collectivités doivent repenser la gestion de leur patrimoine. Elles peuvent mettre en œuvre dès à présent les actions nécessaires à une gestion durable de leur patrimoine d'eau potable et d'assainissement (connaissance du patrimoine, pilotage de la performance, maintenance, amortissement et anticipation financière des investissements, planification du renouvellement et réalisation des travaux selon les règles de l'art par le respect des chartes qualité), sous peine de transmettre une dette aux générations futures.

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE
2-4, allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 01
www.eaurmc.fr

UN RECENSEMENT EXHAUSTIF DES ÉTUDES INTER-AGENCES



A partir de 1977, les Agences de l'Eau, en concertation avec le Ministère chargé de l'Environnement, ont conduit des programmes d'études et de recherches, afin de préciser la vision de la ressource, des préoccupations de la société et des solutions envisageables, et ainsi d'orienter la politique publique de l'eau. Les résultats des études ont été publiés dans la collection des Etudes Inter-Agences qui abordent tous les thèmes liés à l'eau : eaux de surface, souterraines, littorales et marines, risques et inondations, usages, planification et économie, ainsi que les aspects juridiques et institutionnels.

L'OIEau vient de recenser, à l'aide de son fonds documentaire "Eaudoc" et des Agences de l'Eau, l'ensemble des études inter-bassins. Elles sont mises en valeur dans un "Zoom sur" spécifique, du portail "Les documents techniques sur l'eau", que l'OIEau anime, en collaboration avec l'Onema.

www.documentation.eaufrance.fr

DE L'EAU POUR TOUS !



Si la ressource en eau est là, renouvelable, réutilisable, comment se fait-il qu'elle reste encore inaccessible à la moitié de l'humanité ? Quels sont les enjeux humains, sanitaires, économiques et politiques de la gestion de l'eau ? Pouvons-nous prévoir les changements liés à l'eau au cours des prochaines décennies et leurs effets sur nos existences et nos sociétés ?

Ces questions sont complexes, et les idées reçues sur le sujet nombreuses.

Méconnaissance des enjeux, ambiguïté du langage et mauvaises interprétations constituent des freins à la prise de décision et à la conduite des actions nécessaires.

Loin des propos alarmistes, confus ou approximatifs, Gérard Payen, Membre du Conseil du Secrétaire Général de l'ONU pour les questions liées à l'eau, vient avec cet ouvrage affronter ces a priori et éclairer le débat en exposant les solutions possibles pour faire face aux grands défis d'aujourd'hui.

 **ARMAND COLIN**

ARMAND COLIN

21, rue du Montparnasse - 75283 PARIS Cedex 06
Tél.: 08 20 06 50 95 - Fax : 01 40 46 49 93
www.armand-colin.com

TOUT SAVOIR SUR L'EAU DU ROBINET



Rares sont ceux qui savent ce qui se cache derrière l'eau du robinet. La vie, la santé, la sécurité de tous sont pourtant liées à l'importance de la distribution en continu d'une eau saine. De ses origines à son traitement, de la protection de la qualité et de la quantité des ressources à sa gestion et à sa consommation, l'eau "courante" et potable, celle de tous les jours, est le fruit de processus complexes souvent mal connus.

Ce livre donne aux consommateurs les réponses aux questions qu'ils se posent, ou qu'ils aimeraient poser, sur les mystères de cette eau si précieuse.

CNRS ÉDITIONS

CNRS ÉDITIONS

15 rue Malebranche - 75005 PARIS
Tél. : 0 53 10 27 00
www.cnrseditions.fr

L'AIR ET L'EAU - ALIZÉS, CYCLONES, GULF STREAM, TSUNAMIS ET TANT D'AUTRES "CURIOSITÉS" NATURELLES



Depuis quelques années, des événements graves se multiplient : cyclones, tornades, tsunamis, inondations... mais sait-on comment cela fonctionne ? Ce livre apporte les réponses à ces questions. Tout d'abord, il considère l'air et l'eau dans des situations dites "à l'équilibre", c'est-à-dire pour lesquelles on se pose d'ordinaire peu de questions. Puis il aborde les phénomènes dynamiques aux diverses échelles.

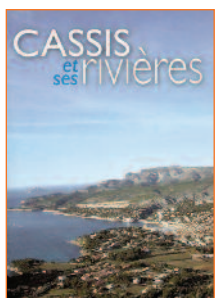
Le parti pris est de décrire avant d'expliquer. L'ouvrage se termine par la présentation de constructions humaines (barrages, ports...) destinées à domestiquer et utiliser l'eau à notre avantage.

 **EDP SCIENCES**

EDP SCIENCES

17 av du Hoggar - 91944 LES ULIS Cedex A
Tél. : 01 69 18 75 75
www.edition-sciences.com

CASSIS ET SES RIVIÈRES



Connues depuis l'antiquité, deux rivières souterraines se jettent, l'une à l'entrée de Port-Miou, l'autre au Bestouan, sur la Commune de Cassis.

Exutoires du plus grand réseau de galeries ennoyées d'Europe, elles témoignent de l'existence d'un karst profond formé lors des périodes géologiques où le niveau de la mer était 1.000 mètres plus bas qu'aujourd'hui.

Créée en 2006 pour explorer ces étonnantes formations, l'association "Cassis, la rivière mystérieuse" vient de publier une monographie qui bénéficie des explorations approfondies qu'elle a menées (repérages, mesures de débit, topographie automatique...).

ASSOCIATION "CASSIS LA RIVIÈRE MYSTÉRIEUSE"

4 rue Séverin Icard - 13260 CASSIS
www.rivieresmysterieuses.org



JOSEPH PRONOST

Nouveau Directeur du CNFME



Joseph Pronost, 49 ans, diplômé de l'Université de Limoges, a été nommé **Directeur du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau - CNFME**, par le dernier Conseil d'Administration de l'OIEau du 28 Mai 2013.

Il succède à M. Dominique Preux qui exerçait cette fonction depuis 2002 et qui a fait valoir ses droits à la retraite.

M. Pronost, a débuté ses activités professionnelles au Centre de Recherche du groupe papetier

Kaysersberg, en tant qu'Ingénieur Recherche et Développement en charge de l'appui technique aux procédés de traitement des eaux des usines de ce groupe.

Il a exercé ensuite des fonctions d'Ingénieur d'études chez SAFEGE pour la maîtrise d'œuvre d'unités de production d'eau potable, de réseaux d'assainissement et de traitement d'eaux résiduaires urbaines et industrielles.

En 1993, il a rejoint, à Limoges, le CNFME, en tant que chargé de formations et d'études.

Par la suite, l'évolution de ses responsabilités l'a amené à exercer les fonctions de Responsable de la Qualité, puis du Développement et de l'International du CNFME.

L'Office International de l'Eau est le pivot de la formation professionnelle continue du secteur de l'eau en France : en 2012, il a accueilli plus de 7.000 stagiaires dans ses deux établissements de Limoges et La Souterraine, grâce à une équipe permanente de 32 formateurs expérimentés et à un équipement exceptionnel de plate-formes pédagogiques, qui constituent un ensemble unique en Europe à cette échelle.

LES PROCHAINES

"JOURNÉES DE L'OIEau" 2013

Les "Journées de l'OIEau" sont l'occasion de bénéficier de nombreux retours d'expériences de terrain et d'échanger autour de différentes problématiques.

Voici les prochaines Journées pour 2013 :

➤ LE 17 SEPTEMBRE À PARIS :

Filtration dans l'industrie.

Il existe de multiples techniques de filtration, différant par le type et la nature des matériaux filtrants et par les conditions de leur mise en œuvre. Du tamisage grossier à la séparation membranaire, la filtration est très utilisée dans tous les domaines de l'industrie, de la pétrochimie, la chimie, la pharmacie, les cosmétiques, la mécanique, les minéraux, l'agro-alimentaire, les biotechnologies, la purification ou l'épuration des eaux... La solution de filtration doit être adaptée aux besoins de chaque industriel pour être plus performante, plus compétitive.

➤ LE 26 SEPTEMBRE À PARIS :

Taxe pour la gestion des eaux pluviales.

Pour faire face aux débits importants et soudains générés par la pluie, les collectivités doivent construire des bassins de stockage, mettre en place des réseaux séparatifs ou surdimensionner les réseaux unitaires pour les collecter et les traiter. Elles ont aussi la possibilité depuis quelques années d'utiliser des techniques dites alternatives pour infiltrer les eaux de pluie : chaussées perméables, bassins et noues d'infiltration, etc. Or tous ces ouvrages représentent des investissements colossaux qui doivent être financés par les collectivités. C'est pour faire face à ce problème, qu'a été instaurée la taxe pour la gestion des eaux pluviales dans la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques 2006.

➤ LE 17 OCTOBRE À PARIS :

Exigences du Grenelle - Guichet unique : premiers retours d'expérience.

La mise en place d'un téléservice, le Guichet Unique, facilite les démarches et les échanges des déclarants avec les exploitants dans le cadre de déclaration de projet de travaux ou de déclaration d'intention de commencement de travaux. Cette démarche engagée depuis plus d'un an se voit compléter par la mise à disposition de nouveaux outils et de nouveaux documents (normes, guide d'application, outil cartographique sur le site du Guichet Unique), ainsi que par les constats notés lors de l'expérimentation de la nouvelle réforme par les deux collectivités tests (CA Orléans et CA Perpignan Méditerranée). Cette journée a pour objectifs de faire connaître les nouveaux outils existants et de présenter un premier bilan de la mise en place du Guichet Unique.

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : a.giry@oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME


22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
stages@oieau.fr - www.oieau.org

Consultez "Information Eaux" sur Internet :

www.oieau.org/information-eaux


NOS PARTENAIRES


 Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)

 Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

 Le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social
(Direction Générale de la Santé)

 Le Ministère des Affaires Étrangères
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)

 L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)

 Les 6 Agences de l'Eau

 Le Réseau International des Organismes de Bassin

 Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau



RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU : 23 nouveaux retours d'expériences



En partenariat avec l'OIEau, l'Onema vient d'éditer une mise à jour du recueil d'expériences sur l'hydromorphologie des cours d'eau, dont la 1^{ère} édition date de 2010.

Cette version, complétée de 23 nouveaux retours d'expériences, présente plus de 80 exemples d'opérations réalisées au cours des 20 dernières années pour la restauration hydromorphologique des cours d'eau.

L'ensemble des fiches apporte un regard technique

et pratique sur les opérations de restauration hydromorphologique de cours d'eau et mettent en avant les résultats obtenus.

La diversité des retours d'expériences, leur répartition sur l'ensemble du territoire, les différents leviers à actionner... vont aider tous les acteurs de la gestion des milieux aquatiques qui souhaitent s'engager dans des actions de restauration efficace et performante.

L'expérience montre en effet l'intérêt et l'importance d'une meilleure information des divers acteurs impliqués dans un projet de restauration et de la coordination entre les maîtres d'ouvrages et leurs partenaires institutionnels, techniques et financiers sur des objectifs et priorités communs.

Les deux enjeux principaux sont aujourd'hui de renforcer les synergies entre tous ces acteurs et de démultiplier les efforts, les initiatives et la réalisation d'actions efficaces pour redonner aux milieux aquatiques un fonctionnement pérenne et équilibré.

www.onema.fr/23-nouveaux-retours-d-experiences

SYNTHÈSES EAUFRACTANCE : l'OIEau apporte sa contribution



L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Onema) et les partenaires du Système d'information sur l'eau (SIE) valorisent les données pour l'élaboration de bilans mono ou multi-thématiques (rapports d'étude ou synthèses courtes) et de cartes nationales de référence.

Sur le site du Portail Eaufrance, une rubrique met ainsi à disposition les résultats, ainsi que les publications nationales élaborées à partir de

données complémentaires dans le domaine de l'eau.

Depuis 2010, l'Office International de l'Eau contribue à ces synthèses, et a ainsi rédigé différents titres :

- Les dispositifs de collecte,
- Les efforts de surveillance de la qualité des cours d'eau
- Etat des lieux de la conformité des stations de traitement des eaux usées (données 2008),
- Directive Nitrates : résultats de la surveillance (données 1992-2009).

En 2012, l'OIEau a également participé à la rédaction d'un rapport sur la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole. Ce rapport "Directive Nitrates - Résultats des campagnes de surveillance 2010-2011" a été transmis à la Commission Européenne.

Ces synthèses, contenant des informations destinées au grand public, contribuent à sensibiliser les différents acteurs nationaux à la nécessité de préserver et de restaurer les milieux aquatiques.

www.eaufrance.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48

cnide@oieau.fr - www.oieau.org

Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland

87065 Limoges Cedex

Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47

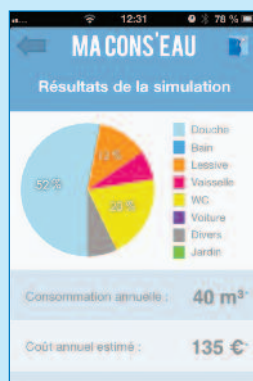
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48

E-Mail : cnide@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234

ISSN : 0012-9003 - 59^{ème} année

MA CONS'EAU : estimez votre consommation domestique d'eau sur smartphone et réduisez-la !



L'OIEau propose désormais "Ma Cons'eau", sous forme d'une application disponible gratuitement sur la plate-forme de téléchargement "App Store", pour les iPhones (IOs 6).



Vous pouvez ainsi facilement évaluer la consommation de votre foyer et trouver des solutions pour économiser l'eau, adaptées à votre mode de vie.

<http://www.oieau.org/consommation>